

TABLEAU DE BORD – PHASE 2 TVBN CASE

1 Axe 1 : protection des continuités écologiques identifiées dans le schéma de TVBN de la CASE

1.1 Liste d'actions

- Utilisation des outils d'urbanisme pour protéger les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques principaux et renforcer la Trame verte et bleue
- Maîtrise foncière et d'usage sur les secteurs présentant de forts enjeux écologiques

1.2 Détail des actions

Code enjeu	Enjeu	Code objectif	Objectif opérationnel	Code action	Action	Contenu	Priorité	Fiche détaillée
Axe 1 : protection des continuités écologiques identifiées dans le schéma de TVBN de la CASE								
1.1	Préserver les continuités écologiques majeures sur le long terme par des dispositifs de protection adaptés	1.1.1	Protéger les continuités écologiques dans les documents d'urbanisme	1	Utilisation des outils d'urbanisme pour protéger les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques principaux et renforcer la Trame verte et bleue	Mettre en place des zonages pour les RB et corridors avec des règlements spécifiques Prévoir un règlement spécifique (ou du moins une vigilance) pour les espaces relais	1	oui
			Maîtriser le foncier des secteurs à enjeux	2	Maîtrise foncière et d'usage sur les secteurs présentant de forts enjeux écologiques	Maîtrise foncière et d'usage des secteurs à enjeux + identification des propriétaires des différentes parcelles des coteaux	2	non

2 Axe 2 : renforcement et restauration de la fonctionnalité de la TVBN de la CASE

2.1 Liste d'actions

- Intégration des continuités écologiques dès la conception des opérations d'aménagement et dans le cadre de leur gestion
- Intégrer la biodiversité au sein d'éléments bâtis et d'espaces verts existants des communes
- Exploitation d'un référentiel de reconversion des friches industrielles
- Mener des actions de désimperméabilisation des sols
- Créer une boîte à outil sur les bonnes pratiques en faveur de la biodiversité
- Démarche concertée pour la définition et la gestion des périmètres de protection de captage en intégrant la biodiversité
- Démarche concertée pour la définition et la gestion des zones inondables en intégrant la biodiversité et la lutte contre les risques naturels
- Aménagement de passages à faune sur le secteur de la forêt de Bord
- Aménagement des berges et de passes à poissons pour les ouvrages localisés et/ou effacement des ouvrages (sur l'Oison notamment)
- Renforcement de la gestion différenciée sur les espaces publics par le biais de plans de gestion
- Renforcement de la coopération des acteurs locaux intervenant sur le territoire afin de favoriser une gestion écologique de leurs espaces
- Implantation d'éléments éco-paysagers (haies, bandes enherbées, jachères fleuries) sur les espaces agricoles ==> cf. actions plus précises de restauration des continuités écologiques
- Engager un partenariat avec l'ONF dans le cadre du réaménagement forestier de la forêt de Bord Louviers
- Adaptation de l'éclairage des espaces publics dans certains secteurs prioritaires
- Engager des actions auprès des professionnels (notamment zones industrielles et commerciales) sur le sujet de la pollution lumineuse
- Maintien et implantation de haies arborées et arbustives dans des secteurs stratégiques à restaurer
- Maintien et implantation de bandes enherbées dans des secteurs stratégiques à restaurer
- Création de lisières pluristratifiées dans des secteurs stratégiques à restaurer
- Débroussaillage de coteaux calcaires sur des continuités stratégiques à restaurer
- Maintien et gestion favorable de milieux ouverts herbacés
- Création de mares pour amélioration du réseau de mares
- Renforcement du réseau de mobilités douces au sein du territoire agricole (chemins enherbés et des chemins communaux)
- Renforcement du réseau de mobilités douces au sein du territoire urbain (voies vertes, pistes cyclables)

2.2 Détail des actions

Code enjeu	Enjeu	Code objectif	Objectif opérationnel	Code action	Action	Contenu	Priorité	Fiche détaillée
Axe 2 : renforcement et restauration de la fonctionnalité de la TVBN de la CASE								
2.1	Inscrire la Trame verte et bleue dans les projets structurants	2.1.1	Prendre en compte les continuités écologiques de la conception des nouveaux projets d'aménagement à la gestion des espaces	3	Intégration des continuités écologiques dès la conception des opérations d'aménagement (lotissements, ZAC, zones d'activités,...) et dans le cadre de leur gestion	Proposer des fiches conseils sur l'intégration de la biodiversité et des continuités dans ce type de projets, à disposition des maîtres d'ouvrage mais également des communes	1	non
2.2	Assurer un développement urbain durable	2.2.1	Favoriser une densification urbaine maîtrisée afin de limiter l'étalement urbain en veillant au maintien de respirations vertes	4	Intégrer la biodiversité au sein d'éléments bâtis et d'espaces verts existants des communes	Intégrer des aménagements pour la faune au sein d'éléments bâtis appartenant aux communes (nichoirs à hirondelles par exemple) et au sein d'espaces verts communaux (nichoirs, gîtes à chauves-souris, micro-habitats, prairies, haies, etc.) ==> identifier les communes intéressées, travailler avec les communes sur l'identification des bâtiments et espaces verts à cibler, définir aménagements et leur localisation, mettre en place les aménagements, assurer une gestion adaptée (cf. action sur la gestion différenciée) et un suivi. Action pouvant également être menée auprès du secteur privé	1	oui
				5	Exploitation d'un référentiel de reconversion des friches industrielles	Action déjà en cours ? à voir avec Florian Durel	3	Non ?
		2.2.2	Limiter l'imperméabilisation des sols en ville	6	Mener des actions de désimperméabilisation des sols (cours des écoles et parkings notamment)	1/identifier les espaces précisément (des secteurs de corridors urbains à restaurer en priorité ont été identifiés), engager la concertation, mettre en place la désimperméabilisation Action inscrite dans le CTEC	2	non
				7	Créer une boîte à outil sur les bonnes pratiques en faveur de la biodiversité	Cf. action dans axe 3	-	-

		2.2.3	Augmenter le potentiel d'accueil de biodiversité dans les espaces urbains		Intégrer la biodiversité au sein d'éléments bâtis et d'espaces verts existants des communes	Cf. descriptif ci-dessus	-	-
		2.2.4	Concilier la lutte contre les risques naturels et préservation de la biodiversité	8	Démarche concertée pour la définition et la gestion des périmètres de protection de captage en intégrant la biodiversité	Croiser les données RB/corridors avec les périmètres de protection de captage pour identifier les secteurs où une démarche concertée peut être engagée, puis prévoir une concertation entre services de Seine Eure Agglo	1	non
				9	Démarche concertée pour la définition et la gestion des zones inondables en intégrant la biodiversité et la lutte contre les risques naturels	Croiser les données RB/corridors avec les périmètres de zones inondables pour identifier les secteurs où une démarche concertée peut être engagée, puis prévoir une concertation entre services de Seine Eure Agglo	1	non
2.3	Réduire la fragmentation du territoire	2.3.1	Augmenter la capacité de franchissement des obstacles matériels par la faune	10	Aménagement de passages à faune sur le secteur de la forêt de Bord	1/lancer un inventaire sur les déplacements des mammifères au sein de la forêt de Bord pour identifier 1 ou plusieurs secteurs prioritaires 2/engager une concertation avec la Sanef pour étudier la faisabilité technique d'un passage sur le(s) secteur(s) envisagé(s)	1	Oui ?
				11	Aménagement des berges et de passes à poissons pour les ouvrages localisés et/ou effacement des ouvrages (sur l'Oison notamment)	Réaliser un diagnostic poussé du franchissement piscicole de l'Oison pour identifier les aménagements à mettre en œuvre	2	non
		2.3.2	Faire évoluer la gestion des espaces publics et privés pour plus de respect à l'environnement	12	Renforcement de la gestion différenciée sur les espaces publics par le biais de plans de gestion	Réaliser un diagnostic simplifié des espaces verts publics pour identifier le potentiel d'accueil de biodiversité, rédiger un plan de gestion différencié, mettre en place la gestion différenciée ⇒ Etude déjà prévue, à conserver dans le plan d'action ?	1	non
				13	Renforcement de la coopération des acteurs locaux intervenant sur le territoire afin de favoriser une gestion écologique de leurs espaces (SANEF, RTE, Département- service routes, GRTgaz, etc.)	Animation d'un réseau d'acteurs publics et privés ayant des espaces verts à gérer : identifier et inviter les acteurs dans le réseau, proposer des temps de rencontre, échanges, retours d'expérience, diffuser des fiches de bonnes pratiques dans le cadre du réseau...	1	?
					Implantation d'éléments éco-paysagers (haies, bandes	Cf. actions « restaurer les continuités »	-	-

			Favoriser les pratiques favorables à la biodiversité dans les espaces agricoles et les espaces boisés		enherbées, jachères fleuries) sur les espaces agricoles			
				14	Engager un partenariat avec l'ONF dans le cadre du réaménagement forestier de la forêt de Bord Louviers	Inclure notamment les préconisations ciblées pour la restauration de la sous-trame silicicole dans le cadre de ce partenariat	1	oui
		2.3.3	Réduire les pollutions	15	Adaptation de l'éclairage des espaces publics dans certains secteurs prioritaires	La trame noire a permis d'identifier les secteurs prioritaires (carte à faire avec liste communes)	1	oui
				16	Engager des actions auprès des professionnels (notamment zones industrielles et commerciales) sur le sujet de la pollution lumineuse	La trame noire a permis d'identifier les secteurs prioritaires. Proposer des rencontres avec les industriels pour échanger sur le sujet de la pollution lumineuse et de leurs pratiques, et voir si un partenariat peut être engagé pour mettre en place des actions.	2	non
2.4	Restaurer les continuités	2.4.1	Restaurer les continuités	17	Maintien et implantation de haies arborées et arbustives dans des secteurs stratégiques à restaurer	Les secteurs prioritaires ont été identifiés (cf. cartes). Prendre contact avec les propriétaires des terrains pour engager concertation en vue de mettre en œuvre l'action.	1	oui
				18	Maintien et implantation de bandes enherbées dans des secteurs stratégiques à restaurer	Les secteurs prioritaires ont été identifiés (cf. cartes). Prendre contact avec les propriétaires des terrains pour engager concertation en vue de mettre en œuvre l'action.	1	oui
				19	Création de lisières pluristratifiées dans des secteurs stratégiques à restaurer	Les secteurs prioritaires ont été identifiés (cf. cartes). Prendre contact avec les propriétaires des terrains pour engager concertation en vue de mettre en œuvre l'action.	1	oui
				20	Débroussaillage de coteaux calcaires sur des continuités stratégiques à restaurer	Les secteurs prioritaires ont été identifiés (cf. cartes). Prendre contact avec les propriétaires des terrains pour engager concertation en vue de mettre en œuvre l'action.	1	oui
				21	Maintien et gestion favorable de milieux ouverts herbacés	Les secteurs prioritaires ont été identifiés (cf. cartes). Prendre contact avec les propriétaires des terrains pour engager concertation en vue de mettre en œuvre l'action.	1	oui
				22	Création de mares pour amélioration du réseau de mares	3 secteurs ont été identifiés au sein desquels l'implantation de mares permettrait d'améliorer le réseau de mares. Prendre contact avec les propriétaires des terrains pour engager	2	oui

						concertation en vue de mettre en œuvre l'action.		
		2.4.2	Concilier les continuités écologiques et les déplacements doux	23	Renforcement du réseau de mobilités douces au sein du territoire agricole (chemins enherbés et des chemins communaux)	A partir du croisement entre les données « chemin » de la BD topo et les zones de corridors, croiser avec le cadastre pour identifier les chemins communaux, contacter les communes pour identifier celles intéressées, mener un diagnostic sur l'état des chemins et proposer des actions de restauration ciblée quand nécessaire et des actions de valorisation de ces chemins	1	oui
				24	Renforcement du réseau de mobilités douces au sein du territoire urbain (voies vertes, pistes cyclables)	Intégrer les enjeux de biodiversité et de continuité dans le schéma de circulation douce en cours sur l'Agglo	1	non

2.3 Actions non retenues

Réintroduction « ciblée et minutieuse » de la vigne à envisager sur des habitats dégradés (« vigne pédagogique ») ==> semble très peu opérationnelle à ce stade

3 Axe 3 : communication et sensibilisation sur le sujet de la TVBN

3.1 Liste d'actions

- Sensibilisation des acteurs privés à la gestion différenciée en matière de gestion des espaces verts
- Communication sur les obligations et les recommandations à engager en faveur de la biodiversité dans les projets d'urbanisme
- Créer un outil de webmapping
- Créer une boîte à outil sur les bonnes pratiques en faveur de la biodiversité
- Engager des démarches de sensibilisation des agriculteurs sur les intérêts de la haie, des bandes enherbées, des jachères fleuries, notamment sur les espaces importants pour la TVB
- Elaborer une plaquette d'information sur l'intérêt des coteaux et les modes de gestion à destination des propriétaires
- Proposer des actions aux habitants via la boîte à outil sur les bonnes pratiques
- Mise en place de panneaux d'information dans les espaces verts sur les continuités écologiques et les actions mises en œuvre par la CASE
- Rédaction d'articles de communication pour les journaux locaux
- Offrir un temps de formation/information auprès des propriétaires de mares

3.2 Détails des actions

Code enjeu	Enjeu	Code objectif	Objectif opérationnel	Code action	Action	Contenu	Priorité	Fiche détaillée
Axe 3 : communication et sensibilisation sur le sujet de la TVBN								
3.1	Impliquer les acteurs locaux dans la démarche de préservation et de restauration des continuités écologiques	3.1.1	Améliorer la contribution des espaces verts privés au fonctionnement du réseau écologique	25	Sensibilisation des acteurs privés à la gestion différenciée en matière de gestion des espaces verts	Proposer des rencontres avec les industriels pour échanger sur le sujet de leurs espaces verts et de leur gestion, et voir si un partenariat peut être engagé pour mettre en place des actions. Action en lien avec l'action sur la réduction de la pollution lumineuse sur les secteurs privés	2	non
		3.1.2	Informer et sensibiliser les élus sur la TVB	26	Communication sur les obligations et les recommandations à engager en faveur de la biodiversité dans les projets d'urbanisme	Cf. fiche « Intégration des continuités écologiques dès la conception des opérations d'aménagement et dans le cadre de leur gestion »	-	-
				27	Créer un outil de webmapping	Créer un outil de webmapping : localisation sur une carte web de tous les éléments constituant la TVB (RB, corridors, mais également espaces relais et éléments fragmentants), afin que les élus puissent disposer d'un outil interactif (possibilité de zoomer, de cocher ou décocher les informations à faire apparaître)	1	oui
				28	Créer une boîte à outil sur les bonnes pratiques en faveur de la biodiversité	Recenser les bonnes pratiques mise en œuvre sur les communes de Seine Eure Agglo et en dehors (permis de végétaliser, concours jardin fleuri, défi 1m ² pour la biodiversité, etc.), créer des fiches références par action et diffuser et communiquer sur ces retours d'expérience Présenter cette boîte à outils aux différentes communes du territoire Intégrer dans la boîte à outils les animations pédagogiques proposées par les écoles, collèges, lycées...	1	oui

3.2	Favoriser l'appropriation de la Trame verte et bleue par le grand public	3.2.1	Sensibiliser les acteurs à la protection de la biodiversité	29	Créer une boîte à outil sur les bonnes pratiques en faveur de la biodiversité	Cf. ci-dessus	-	-
				30	Engager des démarches de sensibilisation des agriculteurs sur les intérêts de la haie, des bandes enherbées, des jachères fleuries, notamment sur les espaces importants pour la TVB	Proposer des communications ciblées sur ce public : articles dans journaux agricoles, communication via la chambre d'agriculture, les coopératives agricoles locales, etc.	2	non
		3.2.2	Sensibiliser sur les enjeux des coteaux calcaires	31	Elaborer une plaquette d'information sur l'intérêt des coteaux et les modes de gestion à destination des propriétaires	Elaborer et diffuser la plaquette d'information	2	non
		3.2.3	Sensibiliser les habitants à la protection de la biodiversité	32	Proposer des actions aux habitants via la boîte à outil sur les bonnes pratiques	Cf. action ci-dessus	-	-
				33	Mise en place de panneaux d'information dans les espaces verts sur les continuités écologiques et les actions mises en œuvre par la CASE	En lien avec les actions sur la gestion différenciée et les aménagements en faveur de la biodiversité à mettre en œuvre dans les espaces verts publics	2	non
				34	Rédaction d'articles de communication pour les journaux locaux	Utiliser les outils de communication existants (sites internet, journaux locaux, etc.) pour sensibiliser et informer sur la TVB et les bonnes pratiques	2	non
				35	Offrir un temps de formation/information auprès des propriétaires de mares	Diffusion d'une fiche sur les bonnes pratiques pour la gestion des mares	3	non

3.3 Actions non retenues

- Formation des professionnels encadrant les activités de loisirs ==> action trop vague et pas assez opérationnelle
- Coordination des animations pédagogiques portant sur les milieux naturels ==> les animations existent déjà, mais il manque une information centralisée de tout ce qui existe, plus-value peu importante ?
- Proposition de programmes pédagogiques, de découverte du patrimoine naturel dans les activités touristiques ==> action trop vague, des choses existent déjà
- Offrir une valorisation touristique des coteaux ==> action trop vague. Il y a déjà des sentiers existants, il faudrait commencer par recenser les pratiques de valorisation et de communication sur ces sentiers pour voir si des améliorations sont possibles
- Engager un partenariat avec l'éducation nationale==> trop peu opérationnel. Plutôt recenser les animations pédagogiques existantes et les valoriser via la boîte à outils des bonnes pratiques et actions

4 Axe 4 : amélioration des connaissances, suivi et évaluation du Schéma de la Trame verte et bleue

4.1 Liste des actions

- Réalisation d'expertises naturalistes complémentaires sur des secteurs stratégiques afin d'évaluer l'état de conservation de certains RB et de proposer des actions de préservation adaptées
- Constitution d'un comité de suivi Trame verte et bleue et désignation de référents
- Suivi d'indicateurs écologiques, économiques et sociétaux
- Réalisation de campagnes d'inventaires participatifs

4.2 Détail des actions

Code enjeu	Enjeu	Code objectif	Objectif opérationnel	Code action	Action	Contenu	Priorité	Fiche détaillée
Axe 4 : amélioration des connaissances, suivi et évaluation du Schéma de la Trame verte et bleue								
4.1	Mieux connaître la biodiversité pour mieux la protéger	4.1.1	Acquérir une meilleure connaissance sur certains réservoirs de biodiversité stratégiques	36	Réalisation d'expertises naturalistes complémentaires sur des secteurs stratégiques afin d'évaluer l'état de conservation de certains RB et de proposer des actions de préservation adaptées	Proposition de secteurs et de groupes biologiques à étudier	1	oui
4.2	Suivre la mise en œuvre opérationnelle de la Trame verte et bleue	4.2.1	Conforter et ajuster le schéma de la Trame verte, bleue et noire	37	Constitution d'un comité de suivi Trame verte et bleue et désignation de référents	Constitution d'un comité de suivi Trame verte et bleue et désignation de référents	1	non
				38	Suivi d'indicateurs écologiques, économiques et sociétaux	Proposition d'indicateurs par grande catégorie d'actions	1	oui
				39	Réalisation de campagnes d'inventaires participatifs	Campagnes locales, ou déclinaison locale de campagnes nationales avec appui local (exemple : spipoll)	2	non

4.3 Actions non retenues

Poursuivre la réintroduction des moutons sur les coteaux et suivre l'évolution des communautés végétales (suivi phytosociologique) pour évaluer les effets de la gestion (notamment l'impact de l'éco pâturage sur les communautés végétales) ==> plutôt une étude à mener par le CEN en partenariat avec le CBN ?